

Vent Portant

Le magazine de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

DOSSIER

Les Journées Européennes
du Patrimoine

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

p. 5

Littoral :
des plages
proprement
surveillées

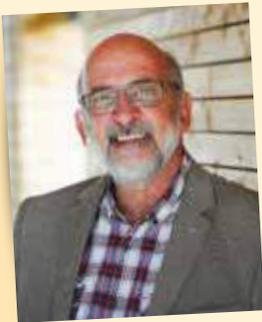
p. 10

Environnement :
extension des
consignes de tri

p. 12

Économie :
la stratégie
de redynamisation
des centres-bourgs

Numéro 49
août 2018



Édito

Voilà quatre ans, un nouveau conseil communautaire se mettait en place. Nous sommes conscients de l'importance de la communication. Toujours dans l'action, nous ne l'avons pas assez développée. Nombre de nos actions, toutes dans l'intérêt du territoire oléronais, ont servi la communication de chacune de nos communes, sans toutefois être mentionnées. C'est regrettable pour nos services. "Vent portant", les rapports annuels d'activité destinés aux élus, la refonte en cours de notre site internet sont des réponses. Nous devons mener une réflexion sur notre stratégie de diffusion de nos actions.

Nos actions s'inscrivent dans une démarche, un programme écrit au début de ce mandat : "L'Agenda 21" acte 2 ! Elles poursuivent toutes le même objectif : valoriser le développement durable de l'île d'Oléron. Plusieurs labels sont venus renforcer "Oléron mon île nature" : territoire à énergie positive à travers TEPOS et TEPCV, "Oléron zéro déchets".

Ce mandat s'inscrit dans des contraintes budgétaires fortes avec la poursuite de la baisse inexorable des dotations, de 7,1 % pour 2018, contrairement aux engagements pris par le président de la République. Notre capacité à répondre aux différents appels à manifestation d'intérêt ou à projet, représente un levier de financement important.

Le 18 juin dernier, le conseil départemental a répondu à notre appel. Un programme spécifique, "Oléron 21", pour assurer le financement des mesures de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles, une offre de mobilité touristique alternative à la voiture individuelle (pistes cyclables-cheminements-transport collectif propre), et la gestion du littoral, a été adopté par 39 voix pour et 12 abstentions. Il devrait être voté lors du débat d'orientation budgétaire en octobre prochain. Ce sont 7 700 000 € sur 3 ans en complément des aides de droit commun.

Nous réaffirmons notre détermination à la mise en place du droit départemental de passage (DDP) qui permettrait d'être plus ambitieux pour l'île d'Oléron et d'alléger la charge du contribuable charentais maritime.

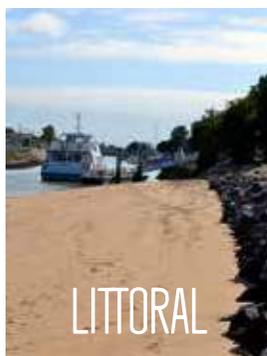
La procédure de retrait du PETR du Pays de Marennes-Oléron se poursuit. Un calendrier de sortie, avant la fin de cette mandature, se dessine sous l'autorité des services de l'État.

La nature nous a fait un don : "OLÉRON". En un mot, « Réapproprions-nous Oléron » ! ».

Pascal Massicot

Président de la Communauté de communes

Sommaire



p.3 et 4 Économie

p.5 et 6 Littoral

p.7 à 9 Dossier

p.10 à 11 Environnement / Déchets

p.12 Enfance / Jeunesse

p.13 Solidarité / Tourisme

p.14 Cause Commune

p.15 Portraits

p.16 Découverte



Oléron, muse des écrivains

Bruits de saison

Notre île inspire les auteurs. Parmi les parutions 2018, à noter *Le Trésor des naufrageurs de l'île d'Oléron*, de Georges Brau (éd. Le Lys Bleu), *Claire obscures à Oléron*, d'Yves Chol (éd. Terres de l'Ouest), *Le voleur d'Oléron*, de Claire Gracias (éd. Belin Jeunesse, coll. Classe détective)... Sans oublier *L'architecture balnéaire de l'île d'Oléron*, de Philippe Lafon (éd. Patrimoines médias).

Un ouvrage qui dresse l'inventaire de nos belles demeures représentatives des styles insulaires successifs et qui, à la veille des Journées Européennes du Patrimoine, met en lumière un patrimoine méconnu de notre territoire.



Pour nous écrire

Journal Vent Portant

Communauté de communes de l'île d'Oléron
17310 Saint-Pierre-d'Oléron
Fax : 05 46 47 12 88 - Tél. 05 46 47 24 68
accueil@cdc-oleron.fr



Le Château-d'Oléron



REDYNAMISATION DES CENTRES-BOURGS

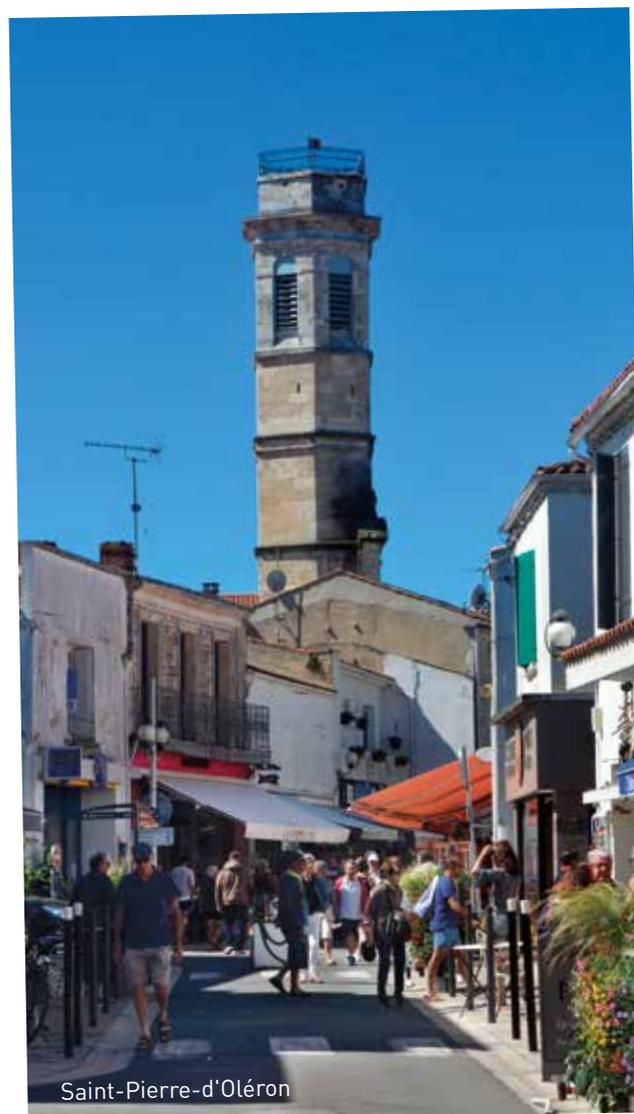
Des vitamines pour le cœur (de village)

Malgré leurs efforts, les centres-bourgs oléronais voient décliner leur vitalité commerçante. Afin de doper leur dynamisme, la CdC prépare un plan d'actions qui tiendra compte des forces et faiblesses de chacun d'eux. Début du traitement : 2019.

Constat : les deux « Opérations Urbaines Collectives » successives, menées en 2012 et 2016 par la CdC en partenariat avec les communes, les commerçants et les artisans, se sont avérées nécessaires mais insuffisantes pour dynamiser les centres-bourgs de l'île. Ces « OUC » ont été renforcées en 2017 par le lancement de la carte de fidélité Oléron Cœurs de Villages, mais pour aller encore plus loin, la CdC a fait plancher un cabinet spécialisé (Lestoux & Associés) sur l'attractivité desdits centres-bourgs. Le périmètre de l'étude intégrait les douze principaux, à savoir les huit communes plus les villages de Chéray, Domino, Boyardville et La Cotinière. Premier facteur identifié de la baisse de vitalité des centres-bourgs oléronais : « la périphérisation et la diffusion de l'offre commerciale ». Élément aggravant : la « qualité des façades commerciales médiocre dans l'ensemble, notamment pour les commerces saisonniers », en décalage avec une bonne signalétique d'information locale.

« Étendre les horaires d'ouverture des commerces »

Selon l'enquête menée par le cabinet auprès des usagers des centres-bourgs de l'île, 75 % d'entre eux déclarent être principalement motivés par la fréquentation des commerces. Second moteur de fréquentation : les marchés, en particulier pour les propriétaires de résidences secondaires (81 %) et les touristes (59 %). Enfin, 79 % des visiteurs et des résidents secondaires ont indiqué s'y rendre pour se promener, boire un verre ou aller au restaurant. Parmi les points à améliorer, spontanément cités par les touristes : « étendre les périodes et horaires d'ouverture des commerces et restaurants, améliorer l'offre de stationnement en saison, développer l'offre commerciale de proximité et de bouche ». Un constat partagé par les Oléronais « actifs ». Le bilan de l'enquête clientèle fait par ailleurs état d'une « offre de services marchands et médicaux ne participant pas à l'attractivité », d'une « image satisfaisante des centres-bourgs mais avis plus mitigés sur la qualité de l'offre commerciale », ou encore d'un « manque d'animation culturelle et de loisirs souligné par les habitants hors saison ».



Saint-Pierre-d'Oléron

« Requalifier les entrées de ville »

Les axes stratégiques retenus par le cabinet d'études passent essentiellement par une « requalification des entrées de ville » (en clair : elles peuvent être plus jolies), par la création de « services pour s'adapter à la senior economy [sic] » et « d'outils de fidélisation des résidents secondaires » (vente à distance), et aussi par « l'amélioration de l'attractivité des points de vente ». S'il y a un point qui fait (presque) l'unanimité des personnes interrogées dans le cadre de l'étude, c'est la qualité de l'accueil des commerçants... Aussi souriants que les plages oléronaises !

Coût de l'étude : 29 300 € (avant déduction de l'aide du FEDER au titre du programme LEADER du Pays Marennes-Oléron, d'un montant de 14 650 €).



Vous aussi, figurez au générique d'OSS 17 !

Dans la ligne du programme Tepos (territoire à énergie positive), qui vise une production d'énergie 100% renouvelable sur l'île en 2050, une société citoyenne de production d'ENR - Oléron sous le soleil 17, alias OSS 17 - a vu le jour sur l'île d'Oléron.

À l'origine du projet, ce postulat : le parc nucléaire va s'éteindre et il est urgent de produire de l'électricité photovoltaïque. Sur l'île, il n'est évidemment pas question de champs de panneaux solaires, ni d'en couvrir les marais. Ce sont donc les toitures des collectivités et des entreprises qui intéressent les porteurs du projet. L'objet d'OSS 17 est limpide, à l'opposé de l'intrigue d'un roman d'espionnage : c'est une SAS (société par action simplifiée) ouverte à tout le monde, dont l'achat d'actions est un acte citoyen. Souscrire, c'est participer à la transition énergétique, en optant pour une alternative moins coûteuse que l'installation d'une éolienne ou de panneaux sur son toit.

Au 31 mai, l'actionariat était bien parti pour dépasser l'objectif de 20000€ : 129 actionnaires s'étaient déjà réparti 346 actions, pour un total de 17300€. Seconde bonne nouvelle : toutes les actions souscrites par des Néo-aquitains (résidences principales et résidences secondaires) jusqu'à fin août devraient permettre à OSS 17 d'obtenir 1€ de subvention de la région pour 1€ d'action. Si vous voulez acheter votre part du soleil d'Oléron, il vous reste encore quelques jours !

Pour souscrire : www.oleron-sous-le-soleil.com

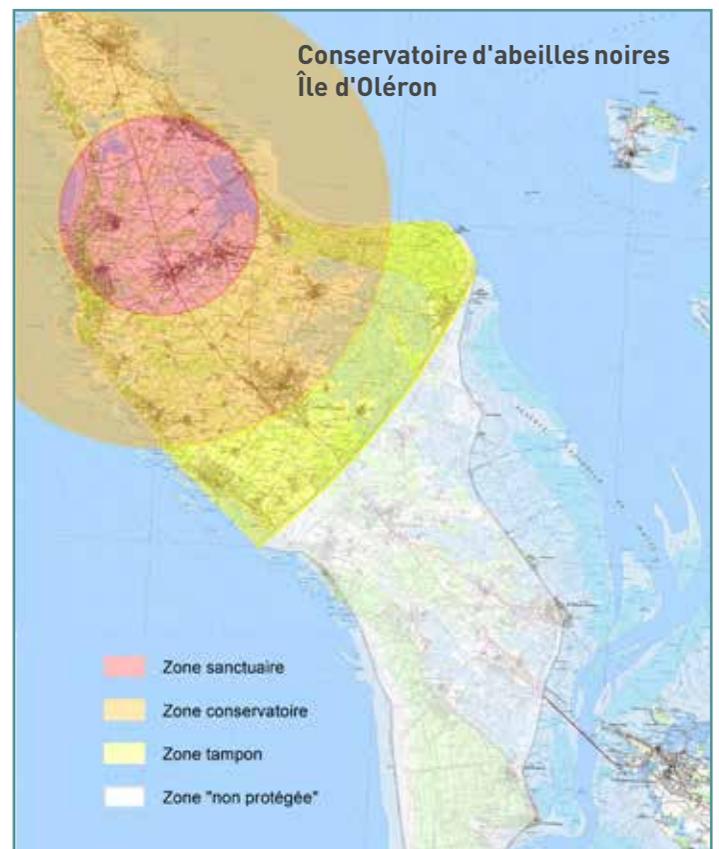


La CdC vole au secours des abeilles

Le nord de l'île d'Oléron abrite une forte concentration d'abeilles noires, de type *Apis mellifera mellifera*, dont la pureté génétique permet d'envisager la création d'un conservatoire local. Tout l'intérêt de la sauvegarde de cette espèce réside dans son potentiel d'adaptation et de résistance aux principaux éléments perturbateurs : parasites, maladies, prédateurs, pollutions, changement climatique...

Et son hybridation avec des sous-espèces pourrait s'avérer de la plus grande utilité pour le salut des abeilles en général, au niveau mondial. Un consensus s'est d'ores et déjà dégagé pour partitionner l'île en deux zones conservatoires : l'une dans le nord pour l'abeille noire locale (rayon de 7 km avec une zone-cœur sanctuaire), l'autre dans le sud pour l'élevage de lignées d'abeilles hybrides et Buckfast. L'extrême complexité du projet est liée à la diversité des parties prenantes. Aussi la CdC s'est-elle adjoint les services du cabinet Lisode (« lien social et décision », société coopérative spécialisée dans l'ingénierie de la concertation) afin d'organiser l'entente de tous les acteurs : les 35 apiculteurs oléronais professionnels et amateurs, affiliés ou non GDSA 17¹ ou AAIO², le syndicat et la fédération apicoles, ainsi que toutes les institutions concernées : ministère de l'Écologie, Région, Département, Chambre d'agriculture, Safer, Draaf, Dreal, Inra, Cnrs... Par ailleurs, la CdC réunit toutes les parties prenantes de la filière apicole pour travailler sur des pistes d'actions parallèles : mise en place de couverts mellifères avec les agriculteurs et de couvert végétal urbain avec les services techniques des mairies, labellisation d'un Miel d'Oléron, facilitation de l'accès au foncier, renfort de l'activité pédagogique du Rucher des Allards... À noter également la naissance, en mai 2018, de l'Association du Conservatoire de l'Abeille de l'île d'Oléron (CANO).

[1] Groupement de Défense Sanitaire Apicole.
[2] Association des Apiculteurs de l'île d'Oléron.





SURVEILLANCE ET NETTOYAGE DES PLAGES

Plages : de l'or en sable

Les plages constituent le principal attrait de notre île. L'une des principales missions de la Communauté de communes consiste donc à les nettoyer et à les surveiller. Coût pour la collectivité en 2018 : près de 900 000 €.

À la CdC, l'agenda estival du dispositif de sécurité des plages oléronaises est bien rodé. Vendredi 6 juillet : briefing d'accueil des maîtres-nageurs sauveteurs à Saint-Trojan, en présence des élus des huit communes, du SDIS¹ et du président de la Communauté de communes. Samedi 7 juillet : ouverture des 16 postes de secours. Dimanche 2 septembre (snif !) : fermeture des 16 postes. Ce qui fait au total 58 jours de surveillance des zones de baignade (59 jours payés en comptant le 6 juillet pour la préparation des postes), avec des horaires non-stop de 11 h à 19 h tous les jours.

84 sauveteurs sur 16 plages

Afin d'avoir à l'œil les 16 plages, les effectifs sont adaptés : 67 sauveteurs en poste chaque jour, 17 sauveteurs « volants » (pour assurer les remplacements en période de congés) et 2 chefs de secteur. Veiller sur l'or touristique que constituent les plages de l'île, ça coûte de l'argent. Budget prévisionnel total pour 2018 : 467 800 € incluant les frais en personnel direct (les 84 sauveteurs et la gestion du SDIS), le coût du matériel et de sa mise en œuvre (location de 3 postes de secours, mise en place de 12 postes mobiles, entretien et carburant des quads...). Pour compléter le dispositif, la CdC a édité à l'intention des baigneurs un « guide des plages » gratuit détaillant les bons gestes et les bons réflexes (lire page suivante).

Nettoyage « raisonné » des plages

Pour d'évidentes raisons d'ordre sanitaire et esthétique, la Communauté de communes assure également le nettoyage des plages, et ce toute l'année (budget : 395 000 €). Il s'agit essentiellement de les débarrasser des déchets abandonnés par les usagers indéclicats et/ou déposés par la mer lors des fortes marées hivernales. La collectivité a fait le choix d'une technique respectueuse de la plage en tant qu'écosystème : un ramassage « raisonné », (assisté de véhicules et sous-traité par la société ONET) afin de préserver les laisses de mer ainsi que la végétation des hauts de cordons de galets et des dunes mobiles. Du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} novembre au 31 décembre, ce nettoyage se fait une fois par semaine. Du 1^{er} avril au 15 juin et du 15 septembre au 30 octobre, les plages les plus fréquentées sont nettoyées deux fois par semaine, tous les jours du 15 juin au 15 septembre. Une opération qui doit s'achever avant 10 h du matin pour ne pas gêner les usagers.



Traction animale et bénévolat

Cette année, le ramassage des micro-déchets a de nouveau été confié par la CdC aux Ânes d'Oléron, à raison de 48 séances. Et l'opération s'assortit une nouvelle fois d'un volet pédagogique : il est proposé aux écoles oléronaises de participer, la CdC prenant en charge le transport des enfants (coût total : 13 132 € en 2018). Cette année encore, les bénévoles sont attendus pour prêter main-forte aux ânes lors de leurs interventions de collecte : mégots, morceaux de filets, bouchons, bouts de plastique en tous genres... En 2017, les 55 interventions en traction asine ont permis de sensibiliser plus de 640 personnes et de ramasser plus de 700 kg de micro, méso et macro-déchets². Sans oublier les 25 m³ collectés par les promeneurs sur les cinq plages équipées d'un bac à marée.

Horaires, lieux et conditions d'intervention consultables dans les offices de tourisme, sur le site ou le panneau lumineux d'information de la CDC.

[1] Service Départemental d'Incendie et de Secours.

[2] Classification par taille. Micro-déchet : < 2-5 mm, méso-déchet : de 2-5 à 20 mm, macro-déchet : > 20 mm.



AcclimaTerra 2018 : le sommet de La Rochelle

La Région a organisé à La Rochelle, le 1^{er} juin dernier, une journée-événement autour du nouveau rapport du comité scientifique AcclimaTerra qui a mobilisé plus de 240 scientifiques et experts sur le thème : « Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine pour agir dans les territoires ». Lu sur Facebook : « Journée à La Rochelle, hier, consacrée à la présentation du rapport du comité scientifique Acclimaterra. [Le] GIEC et les scientifiques pilotant les différents chapitres ont présenté une synthèse de leurs travaux relatifs aux impacts des dérèglements climatiques en Nouvelle Aquitaine : eau, air, sols, territoires urbains, énergie, forêt, biodiversité, mobilité, pêche... Impacts, mais aussi leurs conséquences et les préconisations. Ces données factuelles confirment l'urgence d'agir et la légitimité des objectifs de la région en matière de transition énergétique : diminution des consommations d'énergie et des émissions de GES, développement des énergies renouvelables ». On ne saurait mieux résumer les enjeux qui concernent au premier chef l'île d'Oléron. D'ailleurs, la Communauté de communes était présente à AcclimaTerra pour apporter son témoignage.



Le Guide des Plages 2018 : sécurité avant tout !

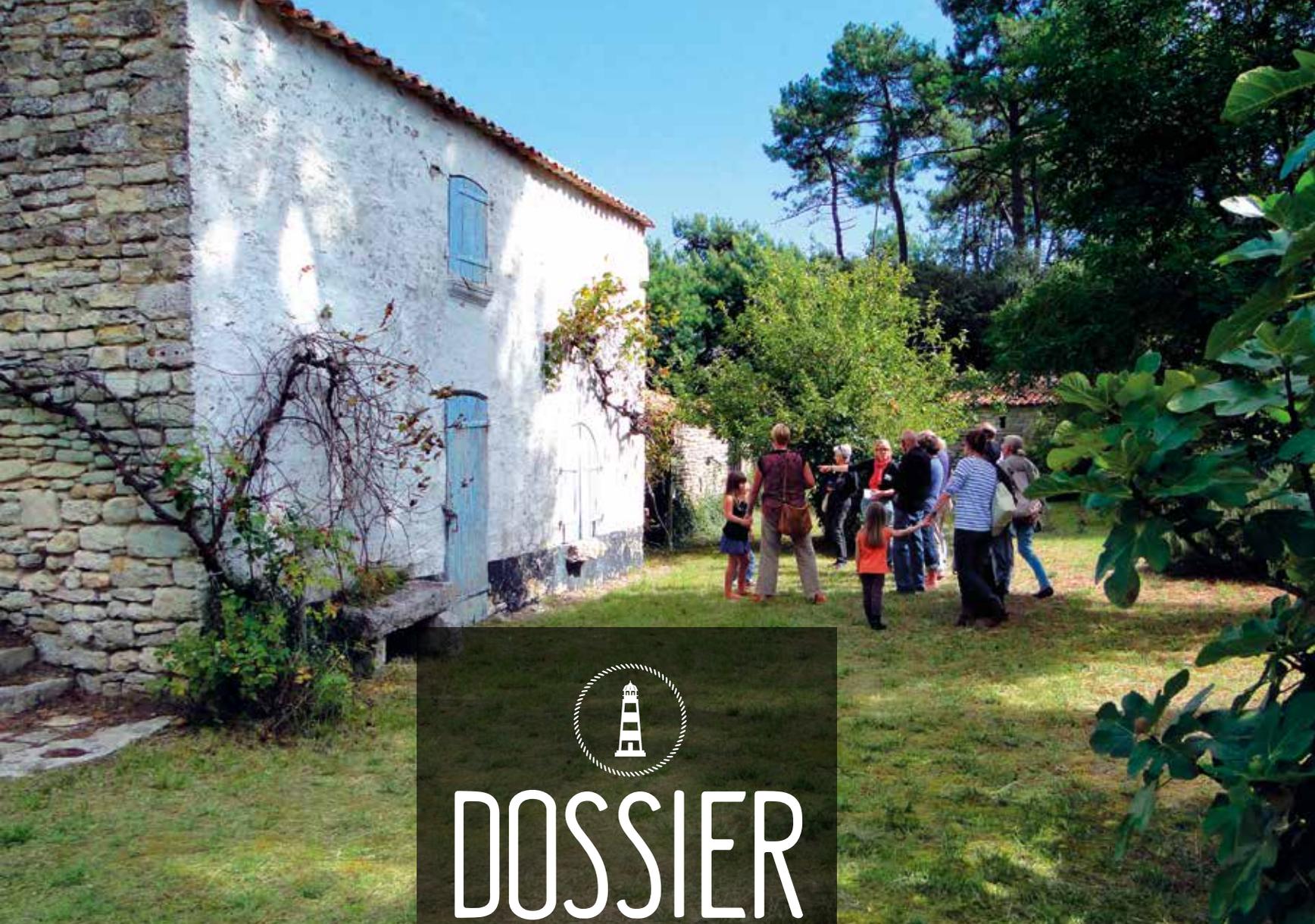
Avant l'été, la Communauté de communes a édité une brochure d'information à destination des usagers des plages et des baigneurs. 16 pages pour détailler les consignes de sécurité (reprise du flyer « Je suis mon premier sauveteur » réalisé en 2017), les moyens d'accéder aux plages (pistes cyclables, navettes estivales...), les règles de préservation de l'environnement (la dune, l'estran, les laisses de mer...), notamment celles qui concernent les déchets, ainsi qu'un horaire des marées. Un joyeux guide bourré de conseils pédagogiques sur : la couleur des drapeaux, les bons réflexes, les dangers du soleil, des feux de forêt, des baines et courants forts... Les estivants ne pourront plus dire qu'ils ne savaient pas ! Distribué gratuitement dans les offices de tourisme, les mairies et les postes de secours.

« Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le risque de submersion sans jamais oser le demander ! »

Le 29 mai dernier s'est tenu à Saint-Pierre un bilan/débat autour des quatre ateliers de formation LittoSim¹ qui se sont déroulés en 2017 sur l'île d'Oléron. Les intervenants ont notamment échangé sur la hausse du niveau des mers, l'érosion des côtes, l'adaptabilité des habitats... Afin de limiter la submersion marine, la solution jugée comme la plus efficace est le rechargement des plages en sable pour renforcer les barrières dunaires. Celle des maisons flottantes sur le modèle des Pays-Bas paraît peu adaptée à notre territoire car la houle océanique ferait beaucoup trop tanguer les habitations. Quant à l'idée de « relocalisation », elle n'a pas soulevé l'enthousiasme des foules. Il est vrai que relocaliser la population oléronaise dans les Alpes, par exemple, cela reviendrait à noyer notre identité insulaire dans les lacs de montagne... Un comble !

[1] LittoSIM est une démarche de modélisation d'accompagnement qui utilise la simulation et la mise en situation pour accompagner les acteurs dans leurs choix stratégiques de prévention du risque de submersion marine.





DOSSIER

Plein phare!

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Festival Oléron durable : l'art du partage

Le thème national des 35^e « JEP » (Journées Européennes du Patrimoine), les 15 et 16 septembre prochains, c'est « l'art du partage ». Cela tombe bien car ces journées s'articuleront sur Oléron autour d'un événement majeur : la réouverture de la Maison éco-paysanne. Laquelle n'aurait pu voir le jour, à partir de 1973, sans la générosité des uns et des autres : les Dhéjouqués, les bénévoles, les donateurs oléronais... Cet état d'esprit participatif, on le retrouvera tout au long des animations qui vont ponctuer l'événement : le Festival Oléron Durable organisé à cette occasion, les visites gratuites du Musée de l'île d'Oléron, de la réserve muséale et du Moulin de La Brée, ou encore le lancement de l'application mobile gratuite Oléron Visite Patrimoine. Cette générosité, c'était également celle d'une collaboratrice de la CdC récemment disparue...



JEP, FESTIVAL OLÉRON DURABLE ET MAISON ÉCO-PAYSANNE

Un triple événement !

Les Journées Européennes du Patrimoine, la seconde édition du Festival Oléron Durable et la réouverture de la Maison éco-paysanne coïncident le 15 septembre. À partager sans modération.

À partir de 1973, à l'initiative de leur président André Botineau, les membres du groupe folklorique « Les Déjhouqués » vont construire pendant huit ans sur un terrain communal de Grand-Village une « maison paysanne » typique du 19^e siècle insulaire afin de préserver tout un patrimoine identitaire menacé : ballet (hangar agricole), écurie, porcherie, poulailler, forge, chai, four... Grâce à la motivation des bénévoles et au soutien des municipalités successives, la ferme d'autrefois ouvre ses portes au public au début des années 1980, exposant des collections ethnographiques provenant de dons des Oléronais : mobilier, objets, matériel agricole, véhicules hippomobiles... En 1989, le musée de la Coiffe et du Costume complète l'ensemble. En 1994, les Déjhouqués font don des bâtiments et des collections à la commune pour un franc symbolique. En 2006, celle-ci transfère le tout à la Communauté de communes, nouvellement compétente dans le domaine culturel. En 2009, vu la dégradation des bâtiments, la détérioration des collections, l'obsolescence de la muséographie, le site est fermé en vue d'une future réhabilitation. En 2010, les collections sont transférées dans les réserves muséales afin d'y être inventoriées, restaurées et conservées...

Festival Oléron Durable : une autre histoire de dons et de partage

Le 15 septembre 2018, lors des JEP, la « Maison éco-paysanne » se dévoilera au public, avec son nouvel espace muséal conçu par l'agence bordelaise BL2 Architectes et son centre d'interprétation pour « découvrir les manières de construire et d'habiter l'île d'Oléron, d'hier à demain ». Maquettes, matériauthèque, vidéos, témoignages sonores et animations interactives plongeront le visiteur dans l'univers des villages oléronais et des éco-hameaux du 21^e siècle. La réouverture de ce musée emblématique coïncidera avec le Festival Oléron Durable organisé sur le site. « C'est le grand rendez-vous du développement durable de l'île d'Oléron », annonce-t-on à la Régie Musées et Patrimoines de la CdC. Au programme, des animations, des ateliers pour petits et grands : jeux géants, démonstrations d'éco-matériaux, mobilités douces, concerts, astuces pour économiser l'énergie, food-trucks et bien d'autres surprises comme le vélo Jukebox animé par Ludikénergie (www.ludikenergie.fr). « Une journée pour mettre en avant la mobilisation des habitants, des associations, des acteurs économiques et des services de la Communauté de communes pour tendre vers un développement économique responsable, préserver les ressources naturelles et mieux sensibiliser au développement durable ».

**Programme détaillé sur le site de la CdC (www.cdc-oleron.com)
ou au 05 46 47 24 68.**



Oléron Visite Patrimoine : une application mobile gratuite et participative

« Visite Patrimoine » est une application mobile géolocalisée et modélisable. Elle a été développée en *open source* afin d'être modifiée et adaptée gratuitement par toute structure régionale labellisée « Musée de France » qui pourra y intégrer ses propres parcours. Elle est le fruit d'une collaboration participative entre les étudiants de l'IUT de La Rochelle qui l'ont mise au point, les musées de la région Nouvelle-Aquitaine, leur réseau Alienor.org et la Direction régionale des affaires culturelles. À l'occasion de son lancement, le 15 septembre, la version Oléron Visite Patrimoine propose quatre parcours : l'histoire du tourisme balnéaire à Saint-Trojan, l'architecture rurale oléronaise dans la partie ancienne de Grand-Village, les marais à Saint-Pierre, Sauzelle et Boyardville, et l'histoire de la viticulture oléronaise à Saint-Pierre et à Saint-Georges. Une version spécifiquement dédiée au Musée de l'île d'Oléron sortira ultérieurement. À noter que, grâce à la photothèque intégrée à l'application, les souvenirs restent intacts et peuvent être partagés par tous, de manière simple et intuitive.

À télécharger gratuitement sur l'AppStore (iOS) ou sur le PlayStore (Android) en tapant « oléron visite patrimoine ».



Ouverture de la Maison éco-paysanne le 15 septembre

© BLZ Architectes



Les JEP au Moulin de La Brée

Pour sa première participation aux Journées Européennes des Moulins, le 20 mai, le Moulin de La Brée a connu une belle affluence : 230 visiteurs. Les mêmes animations seront reconduites le 16 septembre pour les JEP (Journées Européennes du Patrimoine). À noter que le projet de réhabilitation se précise. En attendant l'installation d'un meunier indépendant, une entreprise a été retenue (la même pour les deux lots du marché : architecture et scénographie) : BIP à Nontron (Dordogne). L'ouverture du site au public est prévue au printemps 2021.



Les JEP au Port des Salines

Samedi 15 et dimanche 16 septembre de 14h à 18h : visite gratuite de l'écomusée. À 15h30 : visite commentée gratuite du marais salant. Samedi à 18h : « Apéro-barque » (durée 1h30). 9,50€ par personne, sur inscription au 05 46 75 82 28.

Les JEP au Musée de l'île d'Oléron

Samedi 15 septembre de 14h à 18h et dimanche 16 de 10h à 18h : visite libre et gratuite des collections permanentes et de l'exposition temporaire « Bande à part ». Samedi à 16h et dimanche à 11h : visite commentée gratuite de l'exposition temporaire. Samedi et dimanche en continu et en autonomie, animation enfant gratuite. Dimanche de 15h à 18h : atelier artisan d'art « Création d'un bracelet », animé par Claire-Lise Boulch, modiste (durée 3h). Réservé aux adultes. Places limitées, réservation au 05 46 75 05 16.

Enfin, samedi à 15h et dimanche à 10h30 : visite exceptionnelle (gratuite) de la réserve muséale intercommunale à Dolus - Actipôle La Jarrie (durée 2h). Places limitées, réservation indispensable au 05 46 75 05 16.



Laurence Lebot, l'esthète intranquille

Phonétiquement parlant, son nom était prédestiné. Sa quête obstinée de beauté, d'harmonie et de perfection était telle que sans cesse elle remettait son ouvrage sur le métier, toujours plus exigeante, jamais satisfaite. Avec une rigueur qui confinait à l'obsession du détail. Elle qui avait connu l'imprimerie à l'ancienne, l'alignement des caractères à la main, s'échinait avec une minutie extrême à atteindre l'équilibre parfait dans la composition d'une mise en page ou le recadrage d'une image. Sans doute Laurence, qui était également très créative, devait-elle tous les jours se battre pour concilier précision et fantaisie, intransigeance et sensibilité exacerbée, souci d'exactitude et soif d'imaginaire. Difficile de gagner la paix intérieure dans ces conditions... Hasard de la vie : cette parisienne diplômée de l'école Estienne, devenue directrice artistique chez Larousse, s'est un jour retrouvée graphiste free-lance sur l'île d'Oléron. À la Communauté de communes, où elle travaillait depuis 2009, sa griffe est partout : logo Oléron Durable et nouveau logo de la CdC, expos temporaires du Musée IO, célébration des 20 ans de la CdC, charte Vignobles & Découverte, Guide des Champignons, Vent Portant, la quasi-totalité des documents de communication... Ses collègues de la Régie Musées & Patrimoine, comme nous tous à la CdC, n'oublieront jamais son beau regard bleu, décidé et malicieux.



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages, tous !

Le tri des emballages et des papiers était un casse-tête pour tous les usagers. Avec les nouvelles règles, tout change. Et que met-on désormais dans le bac jaune ? Absolument tout.

Ce n'est pas trop tôt : depuis le 1^{er} janvier 2018, tous les emballages se trient. Les canettes, les conserves, les boîtes et barquettes en alu, en plastique, en carton, les pots de yaourts, les tubes de mayo ou de dentifrice, les gourdes de compote, les sachets de chips ou de croquettes, les briques de potage, les bouteilles et flacons, les boîtes à œufs, les films étirables, les sacs, les sur-emballages... Tous, on ne le répètera jamais assez.



Tous ces déchets, propres ou souillés, sont à mettre en vrac dans le bac jaune ou dans les colonnes d'apports volontaires de l'île, avec tous les papiers (revues, journaux, enveloppes avec ou sans fenêtre, annuaires, cahiers, même à spirale...). On vous rappelle qu'il n'est pas nécessaire de laver les emballages, il suffit qu'ils soient bien vidés. Par contre, ils ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres, ni découpés en morceaux.



En effet, à l'arrivée au centre de tri (Atrion à Mornac), ils sont livrés à des machines qui effectuent un pré-tri en les séparant par formes (volumineux ou plats) et par matières, avant que des trieurs (humains) n'affinent le tri en vue du recyclage. Grâce à ces nouvelles consignes, le volume de déchets triés va considérablement augmenter. Pour la majorité des résidents à l'année, la contenance des bacs jaunes devraient suffire. Ceux qui ont un bac trop petit peuvent venir avec un justificatif de domicile sur le site du Bois d'Anga (premier bâtiment Nicollin avant la déchèterie) pour l'échanger gratuitement, à condition que le bac soit vide et propre. Permanences d'échange : du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et jusqu'au 31 août 2018.

Détails, infos et contacts : page Facebook Oléron Zéro Déchet ou Tél. 0 800 800 909.

« C'est une avancée importante pour le territoire, même si la réduction des déchets reste notre priorité, déclare Pascal Massicot. Depuis le début de l'année, le tonnage d'emballages collecté a augmenté de 15%, mais il est possible de faire mieux. C'est pourquoi tous les acteurs sont mobilisés et notamment, à l'approche de la saison estivale, les campings et les agences de locations. Chacun d'entre nous est un maillon essentiel de l'information afin que tous les usagers du territoire puissent faire le tri de manière optimale et ainsi participer activement au recyclage et à la préservation des ressources ». Pour ceux des usagers qui n'auraient pas eu connaissance des nouvelles consignes de tri (encart dans le n°47 de Vent Portant ou Actu'déchets accompagnant votre facture de redevance), le « Calentrier » les précise en détail. Il est disponible dans les huit mairies de l'île ainsi qu'à l'accueil ou sur le site de la Communauté de communes.



© Magnum Architectes et Urbanistes et © Plasticine

Extension et rénovation de la CdC : construction durable

La multiplication des compétences de la Communauté de communes, le souhait de rassembler tous les services à la population en un même lieu, ainsi que la vétusté des actuels bureaux (qui datent de 1995), ont conduit les élus communautaires à lancer l'extension et la rénovation de son siège administratif. Ce projet, voté par les élus le 15 mars 2017, ambitionne d'être une vitrine des engagements de la collectivité en faveur de la transition énergétique et de la croissance verte sur une île labellisée par l'État « Territoire à énergie positive ».

Ainsi, les nouveaux locaux, entre BBC et HQE¹, produiront plus d'énergie qu'ils n'en consommeront. Par ailleurs, la future salle du conseil communautaire sera sécurisée afin de pouvoir mutualiser son usage avec les partenaires de la CdC en dehors des heures d'ouverture de ses services (prêts aux associations, aux entreprises, aux chambres consulaires...). La réception du bâtiment est prévue pour la mi-2020. Coût pour la CdC : 904 010 €, déduction faite des subventions État et Région, sur un total de plus de deux millions d'euros.

(1) Bâtiment Basse Consommation et Haute Qualité Environnementale



Démoustication : prévention plutôt qu'éradication

La Communauté de communes soutient financièrement des structures spécialisées dans la lutte contre les nuisibles : rats, moustiques, frelons asiatiques, chenilles processionnaires... La régulation des moustiques passe par une action combinée entre les traitements biologiques réalisés par l'Établissement public de démoustication (EID) Atlantique et les bons gestes à appliquer par chaque citoyen autour des habitations : vider régulièrement ou couvrir tous les récipients susceptibles de contenir de l'eau stagnante (soucoupes de pots de fleurs, récupérateurs d'eau de pluie, gamelles pour les animaux de compagnie...). Et évitez d'écraser les araignées, grandes pourfendeuses de moustiques ! Vous pouvez également photographier les moustiques et signaler leur présence grâce à l'application pour smartphone gratuite iMoustique®. Un outil de veille citoyenne bien utile pour détecter l'apparition du redoutable « tigre » et anticiper sa prolifération.



Entreprises éco-responsables

L'objectif ambitieux d'une île « zéro déchet » passe nécessairement par l'exemplarité des administrations et par l'engagement des élus locaux. La charte d'engagement proposée par la CdC et signée en 2017 par les communes s'inscrit dans cette dynamique volontariste d'économie circulaire. Objectif : impliquer et sensibiliser les personnels des différents services communaux. Entre autres actions, ceux-ci se sont engagés à pratiquer le compostage ou le broyage de leurs déchets végétaux, à donner aux associations, à mettre en place des boîtes à dons, à favoriser les produits éco-labélisés et réutilisables... Rappelons qu'en 2016, les hébergements touristiques et les marchés ont été les premiers à se lancer dans le programme « zéro déchet » et qu'ils ont été suivis en 2017 par les restaurants dont celui des Alizés à St-Pierre d'Oléron (photo).



ACTIVITÉS NAUTIQUES À L'ÉCOLE

Cours de sauvetage en mer

La Communauté de communes finance les activités « mer » à l'école : natation, voile, surf... Avec une nouveauté en 2018 : des cours de sauvetage.

En cette période de baignades et de sorties à la voile, il est utile de rappeler que la Communauté de communes soutient l'apprentissage de la natation et la découverte des activités nautiques des écoliers oléronais, en prenant en charge l'intégralité des cours (ainsi que le transport en autocar). Cela représente 15 séances de natation par classe de grande section de maternelle (dès 5 ans), CP, CE1 et CE2, 12 séances par classe de 6ème (les deux collèges de l'île), et 10 séances d'activités nautiques au choix parmi les structures conventionnées, par classe de CM1 et CM2. Les séances de natation se déroulent au centre aquatique Iléo à Dolus et les activités nautiques sont organisées avec les structures conventionnées : Atlantico Évasion

et Oléron Char à Voile au Château, Oléron Surf Club à Saint-Pierre, Centre Sportif à Boyardville (voile), WOC à Dolus (voile, char à voile), YCO à Saint-Denis (voile), CNCO (voile) et Surf Moana à Saint-Trojan, Kabana Surf à Grand-Village, Liberty Voile à Saint-Georges, Oléron Stand Up Paddle à Grand-Village.

Nouveauté 2018 : pour sensibiliser les écoliers de l'île d'Oléron aux dangers de la mer, un cours de secourisme organisé par Oléron Sauveteur Côtier est intégré aux 10 séances d'activités nautiques proposées aux élèves de CM2. En 2017, la CdC a ainsi contribué à former quelque 200 enfants à ces activités aquatico-scolaires, pour une dépense totale de près de 72 000 €.



2^e Raid Cata Oléron

Le Raid Cata Oléron 2018, réservé aux catamarans de 15 mètres, se déroulera sur deux journées. Samedi 22 septembre : départ de Saint-Denis à 11 h 30, arrivée vers 17 h à Saint-Trojan. Dimanche 23 : départ de Saint-Trojan à 9 h, arrivée à Saint-Denis vers 15 h. Avec un événement festif, samedi soir, autour du nautisme et des produits locaux. Soutenue par la CdC, la régata est organisée par VOG, une association nouvellement créée par le Yacht Club Oléron et le Club Nautique du Coureau d'Oléron.

Pour participer, s'inscrire auprès de l'un des deux clubs : 05 46 47 93 64 (YCO) ou 05 46 76 02 08 (CNCO).

Après le Mondial de la Fifa, le City Tour du BiJ !

Cet été 2018, c'est déjà la 3^e édition du City Tour. Après les rencontres organisées en juillet au Château, à Saint-Trojan et à Saint-Pierre, les prochains tournois auront lieu le 14 août à Saint-Denis, le 16 à Saint-Georges et le 17 à Dolus. Ces matchs de foot organisés sur les City-stades communaux par le BiJ (Bureau Information Jeunesse de la CdC) et les « locaux jeunes » de l'île s'adressent aux 12-25 ans de l'île ou d'ailleurs (inscription gratuite en individuel ou en équipe). En revanche, il n'y aura pas de chantiers jeunes cet été, l'animatrice référente ayant quitté la collectivité. « *Nous n'avons pas le temps matériel de nous retourner pour organiser de nouveau ces projets*, indique-t-on au service Enfance-jeunesse de la CdC. *Néanmoins nous espérons pouvoir relancer ce projet pour les vacances de la Toussaint* ».

Plus d'infos : Bureau information jeunesse au 06 46 28 30 76 ou a.couturier@cdc-oleron.fr

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Monalisa contre l'isolement des seniors

Dans le cadre du CLS¹ de l'île d'Oléron, la CdC agit sur deux fronts : l'appel à bénévoles Monalisa et la création d'un Conseil local de santé mentale.

La Communauté de communes s'est engagée en 2015 aux côtés de l'ARS² dans une démarche de promotion de la santé. Dernière action en date : le projet de labellisation d'un Conseil local de santé mentale³. Objectifs de cette plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux du territoire, la psychiatrie publique et les aidants : mettre en œuvre une observation de la santé mentale sur l'île, permettre l'égal accès de tous à la prévention et aux soins, favoriser l'insertion sociale et l'autonomie des personnes atteintes de troubles psychiques, et lutter contre leur stigmatisation et leur discrimination. La réponse de l'ARS sur ce dossier est imminente. À noter par ailleurs que, depuis avril dernier, le Centre hospitalier de Saint-Pierre a ajouté la chirurgie viscérale, générale et digestive à la liste de ses consultations avancées,



déjà assurées par les médecins de l'hôpital de Rochefort (orthopédie, pneumologie, urologie, otho-rhino-laryngologie). Les rendez-vous sont à prendre au 05 46 47 00 98, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

La démarche Monalisa⁴, quant à elle, a permis en 2017 de mobiliser suffisamment de bénévoles pour assurer plus de 500 visites en EHPAD ou au domicile des personnes âgées isolées.

Vous aussi, devenez bénévole en contactant le CCAS de votre commune ou le CLIC Oléron au 05 46 47 33 27 !

(1) Contrat local de santé.

(2) Agence Régionale de Santé.

(3) En partenariat avec le pôle psychiatrie de l'hôpital de La Rochelle-Ré-Aunis, l'association UNAFAM et le groupe d'entraide mutuelle « La Maison de Pierre ».

(4) Mobilisation NAionale de Lutte contre L'ISOlement des Agés

Tourisme > Bon vent !

UN MIDIBUS ÉLECTRIQUE SUR OLÉRON

Nous l'avons testé pour vous

La Communauté de communes envisage de passer un jour aux transports collectifs 100 % électriques. Encore faut-il que les essais soient concluants...

Dans le cadre d'une réflexion sur les transports « propres » et l'éco-mobilité, la Communauté de communes a testé, le 8 juin dernier, un autocar électrique de la Cie Météreau. Un « midibus » (intermédiaire entre minibus et autobus) Oréos 4X de la gamme Gépébus du constructeur PVI. Déception : alors que l'on s'attendait au silence habituel des véhicules électriques, le volume sonore intérieur est sensiblement équivalent à celui d'un autocar classique. Explication de Philippe, le chauffeur : « *ce ronronnement, c'est celui de la climatisation. Habituellement, on ne l'entend pas car il est masqué par le son du moteur thermique...* » Question capacité, rien à dire : le bus peut accueillir de 38 à 45 passagers en fonction de la présence ou non d'une personne handicapée et de son fauteuil. En outre, l'espace sans sièges paraît suffisant pour laisser place à une meute de surfers avec leurs planches...



Mais le principal défaut que lui reproche Elise, chargée de mission « TEPOS¹ / déplacements » à la CdC, c'est son autonomie : « 180 km, cela s'avère un peu juste pour effectuer huit rotations quotidiennes ». Les rotations en question, ce sont celles qu'effectuent les « Navettes des Plages » gratuites proposées par la CdC en partenariat avec les campings et hôtels oléronais qui s'engagent pour l'environnement. Du 9 juillet au 31 août 2018, ces navettes desservent l'île 7 jours sur 7 (s'arrêtant 14 fois par jour à chaque arrêt) sur cinq lignes connectées à celles du réseau Les Mouettes et à la liaison maritime Boyardville-La Rochelle. Faut-il rappeler que ce dispositif est complété par plus de 140 km d'itinéraires cyclables ?

(1) Territoire à Énergie POSitive

> LE GRAND-VILLAGE-PLAGE

Une piste pour réconcilier piétons et cyclistes !



La Communauté de communes a réaménagé l'itinéraire qui dessert l'écomusée du Port des Salines en créant une piste d'environ 50 m qui contourne les bâtiments du site et fait jonction avec les deux tronçons existants. Cette reconfiguration vise à sécuriser les flux piétons et cyclistes en les séparant l'un de l'autre. Un parking à vélos a été ajouté aux abords de l'écomusée pour un stationnement en toute sécurité. Principales caractéristiques de cette piste : canalisations et regards de visite pour eaux pluviales, barrières en bois pour protéger les cyclistes des voitures aux endroits potentiellement dangereux, et couche de roulement en « *grave émulsion calcaire* ». Rien de grave : la « grave », c'est ce granulat de calcaire qui entre dans la composition du revêtement des pistes cyclables en « site propre ». Coût total à la charge de la CdC : 31 000 € TTC pour le lot voirie et réseaux divers.

> LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

Ors et La Chevalerie : défenses contre la mer au galop

Dans le cadre d'un avenant au PAPI¹, un chantier de défense contre la mer va prochainement être entrepris sur la commune du Château afin de protéger les hameaux d'Ors et de La Chevalerie. Détail des travaux : remise en état des digues frontales de la pointe blanche, du dolmen et de la baie sud ; réalisation d'une protection rapprochée autour des hameaux, de la RD26 (route d'accès à l'île) et de la RD734 ; entretien des berges et des chenaux. Ce n'est pas rien : en cas d'événement de type « Xynthia » (+20 cm de niveau d'eau), ces ouvrages assureront la sécurité de 157 habitations et 17 entreprises. Mieux : la départementale dégagée permettra un accès rapide des secours. L'avant-projet sommaire estime le coût des travaux (études comprises) à 1,74 million d'euros TTC.

(1) Plan d'Actions de Prévention des Inondations

> SAINT-DENIS-D'OLÉRON

Extension des Seizins : quinze lots, pas seize...

Alors qu'au moins dix entreprises artisanales dyonisiennes sont aujourd'hui en recherche de terrains pour répondre au développement de leurs activités, la ZAE (zone d'activités économiques) des Seizins n'offre plus aucune disponibilité foncière. La vente d'un bien contigu au site est apparue comme une opportunité de créer de nouvelles capacités d'accueil. Plus de 20 emplois pourraient être ainsi créés ou pérennisés. Aussi, lors de sa réunion du 25 janvier 2017, le Conseil communautaire a-t-il approuvé l'acquisition de ce terrain de 10 860 m² dont l'aménagement dégage une surface cessible de 7 637 m² pour 15 lots au maximum. Les études de maîtrise d'œuvre ont été confiées à SCE Environnement & Aménagement à La Rochelle. La demande de permis d'aménager a été déposée le 26 avril 2018. Le montant prévisionnel des dépenses de cette opération est de 512 000 € HT (dont acquisition des terrains : 109 220 €). La CdC a obtenu de l'État une subvention de 138 649 €.

> LA BRÉE-LES-BAINS

Toitures municipales : kilowatts bientôt en boîte



Le conseil municipal de La Brée, en date du 30 novembre 2017, a décidé de mettre à la disposition de la Communauté de communes, en vue d'installer et d'exploiter sur leurs toitures des panneaux photovoltaïques, les bâtiments communaux suivants : l'école, les locaux associatifs, les ateliers municipaux et la salle polyvalente (pour celle-ci, il s'agit d'un accord de principe dans l'attente d'une étude du CRER¹). Autre espace public confié à la CdC pour y installer des ombrières photovoltaïques : le parking du marché. Comme son nom l'indique, ces structures protègent du soleil (et des intempéries), mais pas seulement : elles permettent également de produire de l'énergie solaire. Date probable des travaux : second semestre 2019. Coût approximatif global pour la CdC : 85 000 €.

(1) Centre Régional des Énergies Renouvelables

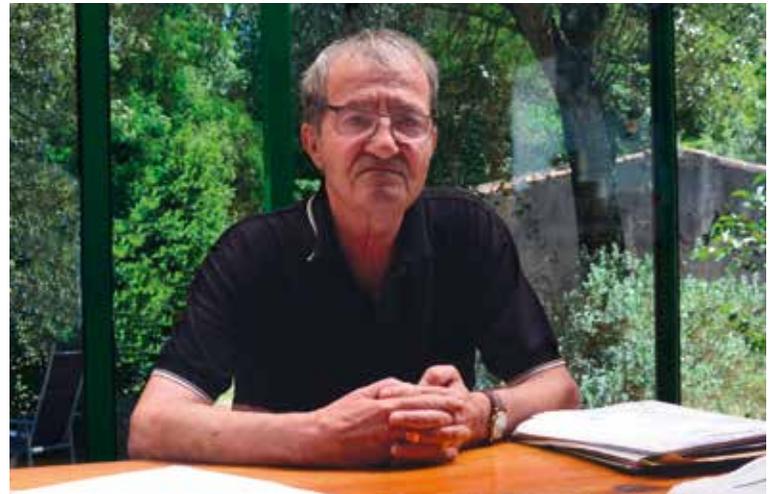


EVELYNE NÉRON MORGAT

Encre noire identitaire

« *L'estran recrachait le feu du soleil en étranges volutes troubles. [...] Les mouettes et les huîtres pies étaient muets, anéantis par cet air beaucoup trop chaud pour être respiré...* »
Evelyne n'a pas son pareil pour planter un décor de roman noir.

Petite, Evelyne passe le plus clair de ses vacances à La Cotinière auprès de ses grands-parents paternels, pêcheurs et ostréiculteurs. Après une parenthèse scolarité - bac D à Angoulême, fac de biologie à Poitiers, licence en éco-tourisme à Angers - un coup de cœur pour le projet de renaissance d'un site ostréicole à Fort-Royer, porté par Patrick Moquay, la pousse à intégrer l'association de sauvegarde créée en 1992. « *Des anciens m'ont raconté leurs histoires et c'est devenu une passion...* ». Aujourd'hui, le site enregistre 30 à 35 000 entrées par an et fait vivre trois animatrices, dont Evelyne, « *toutes salariées au même taux horaire* », tient-elle à préciser. Elle n'est pas du genre à tirer la couverture à elle, même si les couvertures de ses deux livres en ont fait une vedette. L'écriture est sa seconde passion, fruit du goût de la lecture hérité de son érudite de mère, Marie-Jo, incollable sur l'histoire de France. « *Gamine, j'avais chipé la clé du clocher de Vars en haut duquel j'allais me réfugier pour coucher mes états d'âme sur le papier...* ». Après dix ans de Fort-Royer, ses deux garçons partis et son mari marin en mer, elle se jette à l'eau. La première page de son premier bouquin, *Femme de coquille*, elle l'écrit sur le bateau de Yannick, au milieu des bouchots de Boyardville. Elle noircit les suivantes durant l'hiver 2015-2016, le soir à la terrasse du bar à huîtres La Pigouille. « *J'ai montré le manuscrit au serveur. Il n'a pas aimé* ». Piquée au vif - sous la douceur de surface, un volcan sommeille - elle l'expédie à Paris, aux éditions Incartades qui publient le roman. Réédité par France Loisirs, il se vendra à plus de 40 000 exemplaires. Le plus dur, après, c'est d'enchaîner. Son second roman, *À la vie, à la mer* (éd. Incartades, 2018), met en scène les mêmes personnages, des marins-pêcheurs cotinards. Fictifs, même si toute ressemblance avec la réalité n'est pas forcément fortuite. Evelyne a déjà en tête un troisième opus, avec les mêmes protagonistes quinze ans après. Auparavant, elle planche sur une autre histoire d'insulaires « *cassés* », un vigneron, un saunier..., avec en toile de fond les écluses à poisson et le Théâtre d'Ardoise. Un roman noir comme elle les affectionne, avec disparitions, assassinats et poison à base de plantes et d'algues du marais. Le réalisme oléronais de ses récits est saisissant. « *Des visiteurs cherchent Mélina partout, persuadés qu'elle existe. Ils sont très déçus...* » Le lecteur, lui, est captivé.



JEAN-MARC RAYNAUD

Encre rouge libertaire

Le prix littéraire attribué par les Éditions Libertaires s'intitule « *Ni dieu ni maître* ». Jean-Marc ne croit pas au Père Noël. Surtout par ce petit matin chaucrin de novembre 2004 enveloppé d'un « *vieux manteau percé de brume...* »

« *Attention chien gentil maître méchant* ». Derrière la plaque rigolote du portail, la réalité : Jean-Marc est vraiment très méchant. La preuve : il a eu droit à une descente de la police anti-terroriste ! Mais commençons par le début. Né à Rochefort en 1947 d'un père ouvrier ébéniste et d'une mère vendeuse chez Prisunic, il fait tout bébé une méningite. « *Certains disent que je devrais être fou, c'est d'ailleurs un peu le cas...* ». Miraculé, donc. À l'école communale, il est l'un des premiers de la classe. Admis au lycée Loti, où les copains sont mieux sapés que lui, il comprend vite les choses de la vraie vie. Surtout lorsqu'il voit le père d'un camarade se faire embastiller pour avoir signé une pétition contre le service militaire. Afin de défendre la veuve et l'orphelin, Jean-Marc veut devenir commissaire de police et entre à la fac de droit de Bordeaux. « *J'ai vite compris que je m'étais gouré, mais j'ai poursuivi mes études afin de connaître l'ennemi de l'intérieur...* » Il sera ensuite pion, pendant huit ans. « *Avec le smic, j'étais le roi !* ». Après concours, il devient intendant au collège du Château. En 1983, avec une demi-douzaine de militants libertaires, il fonde l'*Échappée belle* (ou « *colo Bakounine* »). Une sorte d'espace-temps pédagogique régi par des principes suspects : la liberté, l'égalité, l'autonomie, l'entraide, l'autogestion... À la même époque, il rencontre Thyde (petite-fille de Maurice Joyeux, une grande figure de l'anarchisme, tiens, tiens...) qui lui donne une fille : Bertille. Tous deux créent à Dolus la première crèche oléronaise : *L'île aux enfants*. En 1993, ils instituent l'école *Bonaventure* à Chaucre, établissement expérimental basé sur la pédagogie Freinet. Sous de multiples pressions administratives, le rêve s'éteint en 2001. Le 30 novembre 2004, Thyde et Jean-Marc sont placés quatre jours en garde à vue. Leur crime : avoir scolarisé et hébergé, quatre ans plus tôt, un enfant de trois ans qui s'est révélé être le fils des leaders d'ETA¹. Intimidations, interrogatoires musclés, malaises cardiaques, arrestation de ses parents : Jean-Marc paye cher son étiquette « *anarchiste* ». Ce traumatisme, le couple le raconte dans un livre paru en 2006 sous le titre : *Oui, nous avons hébergé un terroriste de trois ans*. Il est publié aux Éditions Libertaires, maison fondée par Jean-Marc et son compère Dominique (Lestrat) en 2001. Près de 200 titres au compteur² (beaucoup d'anar mais aucun nanar) à ce jour : un record oléronais imbattable !

[1] Mikel Albizu et Marisol Iparraguirre, toujours en prison aujourd'hui.

[2] Dernière publication en date : un coffret des œuvres complètes du poète-chansonnier Gaston Couté, en souscription jusqu'au 31 août (modalités sur editions-libertaires.org).

Découverte Nez au vent

Un peu d'histoire

Érections peu communes

Au XX^e siècle, par trois fois, des villages de l'île d'Oléron ont tenté de s'ériger en communes.
Deux de ces érections « *par distraction* » ont réussi, l'autre a fini en débandade.



En 2015, à l'exposition « Le Port de La Cotinière 1820-1950 » du Musée de l'île d'Oléron, le visiteur attentif aura relevé une anecdote méconnue du commun des mortels, fût-il oléronais. « *À l'aube de la Grande Guerre, pouvait-on lire sur l'un des panneaux, les habitants de La Cotinière et des hameaux voisins souhaitent un découpage de la ville de Saint-Pierre et la constitution d'une commune distincte* ». Et les sécessionnistes d'adresser une pétition au préfet en 1913, avec des doléances qui portent essentiellement sur :

la distance entre La Cotinière et le chef-lieu de la commune, l'éloignement pour les enfants fréquentant les écoles, le besoin d'un cimetière de proximité et le nombre important d'habitants concernés. En 1914, leur action est bloquée par la guerre. En 1922, le ministre de l'Intérieur enterre le dossier en estimant que leur requête ne peut être honorée. On retrouve les griefs détaillés des Cotinards sur 21 pages manuscrites du registre du conseil municipal de Saint-Pierre¹. La conclusion du compte-rendu de la réunion du 3 janvier 1914 clot définitivement les débats : « *En conséquence de ce qui précède, Monsieur le Maire [Raphaël Crépain, N.D.L.R.] demande au Conseil de vouloir bien [sic] donner son avis sur le projet [...]. Il est procédé au scrutin public par appel nominal [...]. Le Conseil est-il d'avis d'approuver l'érection en commune de la Cotinière et des hameaux voisins ?* » Ce jour-là,

il fut répondu non à une écrasante majorité de 13 voix contre 2. Fermez le ban. Trente-quatre ans plus tard, une autre érection est triomphalement atteinte. Le 31 mars 1948, les conseillers municipaux de Saint-Trojan, sous la présidence du maire Anthony Dubois, adoptent par 7 voix contre 1 (et 8 bulletins blancs) la décision d'ériger les hameaux groupés autour de Grand-Village en « commune autonome ». Décision confirmée par l'arrêté préfectoral en date du 19 novembre 1949 « *portant [sic] érection de la commune de "Le Grand-Village Plage" par distraction d'une portion du territoire de "Saint-Trojan-les-Bains"* ». C'est Eugène Rouanet qui devient en 1951 le premier maire de Grand-Village. La légende raconte que, furibarde, la municipalité de Saint-Trojan offrit à Grand-Village en cadeau de rupture un... corbillard. Autre sécession réussie, celle de La Brée. « *Dès 1863, raconte une ancienne employée communale qui tient à rester anonyme, les habitants de La Brée avaient demandé l'érection de leur village en commune séparée de Saint-Georges-d'Oléron* ». Ce n'est que près d'un siècle plus tard, le 9 mai 1953, que le préfet entérinera la naissance de la huitième commune oléronaise englobant les hameaux de La Brée, du Breuil et des Boulassiers. La ténacité de Gaston Robert, le président du syndicat d'initiatives qui a réitéré la démarche auprès des autorités à cinq reprises entre 1925 et 1953, fut récompensée puisqu'il devint le premier maire de La Brée. Décédé le 21 novembre 1953, il n'a hélas pas joui longtemps de cette érection tant désirée.

(1) Un grand merci à Carole Hardy, de la Médiathèque de Saint-Pierre, pour sa souriante contribution.

Brève de Cambuse

Le moustique, ça rend toc

Qui ne s'est déjà fait piquer-sucer par la trompe d'un culicidé *Aedes aegypti*, *albopictus* ou *gambiae* ? Horripilant au milieu de la nuit, il déclenche une auto-gifle au premier bzzz au creux de l'oreille. Ah ! Que ne suis-je resté sourd aux discours écolo qui m'ont convaincu de mettre à la poubelle la bombe insecticide salvatrice ! Un moustique, ça pique, ça gratte, ça rend dengue ou lymphatique. Paludisme, fièvre jaune, zika, chikungunya, gnagnagna... Oui, bon, les victimes du maringouin tombent comme des mouches chaque année.

Mais à bien y réfléchir, qui est le plus nuisible pour l'homme, le moustique ou l'homme lui-même ? Et puis ne nourrit-il pas, à l'état larvaire ou adulte, de nombreux batraciens, poissons, crustacés, oiseaux, chauve-souris, araignées et libellules ? On oublie surtout son rôle de pollinisateur, moins sympathique que l'abeille, certes, mais vital pour des milliers d'espèces végétales ! C'est marrant, on essaie de lui trouver des circonstances atténuantes, mais qu'est-ce qu'on est content d'en écraser un sur le papier peint ! Sauf que ça fait une tâche rouge quand il s'est repu de sang frais... Bon sang ! Où ai-je mis ma raquette électrique anti-moustique ?

